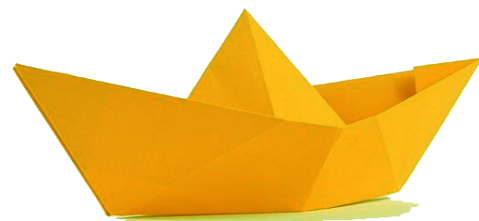


Les Copains du lac

Embarque les *mercredis*
à l'accueil de loisirs



Pourquoi choisir un accueil collectif pour les vacances de votre enfant ?

La rencontre avec les autres, dans toute sa diversité, est source d'ouverture, mais aussi d'apprentissage. Elle permet le développement progressif de l'empathie, de la bienveillance. Par les autres, on apprend aussi à se comprendre et se construire soi-même.

Aussi, ce n'est pas parce que nous proposons un accueil collectif qu'il s'agit d'un moyen de garde de masse. Notre pédagogie et notre fonctionnement visent à la prise en compte, aussi individualisée que possible, des besoins et des attentes de chacun.

1. Assurer un climat serein et bienveillant

- * que l'enfant trouve sa place dans un environnement où il s'épanouit.
- * qu'il soit à l'écoute de lui-même, son rythme, ses besoins physiologiques.
- * que le jeu, le ludique et le créatif lui permette un climat d'évasion dans son quotidien.

2. Favoriser un cadre permettant à l'enfant d'aller vers plus d'autonomie et de responsabilisation

- * qu'il soit co-décisionnaire des activités, de son implication dans celles-ci.
- * qu'il puisse être de plus en plus autonome dans tous les temps du quotidien
- * qu'il s'approprie de plus en plus son lieu, son groupe et qu'il apprenne à connaître les autres enfants.

3. Vivre ensemble et développer une conscience éthique

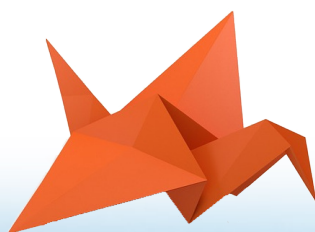
- * qu'il puisse donner son avis dans un collectif sur les règles de vie.
- * qu'il soit sensibilisé à l'environnement dans lequel il évolue.
- * qu'il puisse tisser un lien social local avec différentes générations via des rencontres intergénérationnelles

Horaires et lieu d'accueil

Les mercredis, à partir du 7 septembre 2022

De 7h30 à 18h à l'école C. Pégoud à Montferrat, 51 place de la Fontaine. L'accueil de loisirs peut aussi avoir lieu à la salle des fêtes et à la salle annexe de la médiathèque, ainsi qu'à l'air de jeu à proximité.

La médiathèque peut accueillir des groupes par tranche d'âge chaque mercredi après-midi.



Bilieu - Montferrat - Villages du lac de Taladru

Modalités d'accueil

7h30 - accueil - se retrouver, faire connaissance

Un démarrage de la journée en douceur dans des espaces aménagés pour jouer en autonomie : jeux d'imaginaire, de plateau, de construction, etc. Il y en a pour tous les âges et tous les goûts !

10h - activités

> créative ou d'expression

> sportive ou petits jeux

Les enfants ont la main sur leur programme : participer à un des ateliers proposés par les animateurs ou se construire eux-mêmes leurs jeux et participer différemment

11h30 - temps libre - s'écouter

Il est essentiel que chaque enfant puisse être à l'écoute de son propre rythme. Ce sont des temps de respiration pour se poser ou se dépenser, mais aussi un moment d'échange pour apprendre à vivre avec les autres.

11h45/12h - cantine - manger... dans la convivialité

13h - temps calme - se ressourcer

Au milieu de la journée, notre énergie baisse. Selon les indications de leurs parents, les plus petits vont écouter une histoire et s'endormir au son de douces musiques. Des jeux calmes ou une pause relaxation est proposée aux plus grands pour se ressourcer.

14h30 - activités

Selon le même principe que le matin, une activité est proposée ou pourra être co-construite avec les enfants.

16h - goûter

16h30 - arrivée échelonnée des parents

Un temps d'échange privilégié avec les parents.

18h - fin d'une bonne journée

Effectif maximal d'accueil

Nous pouvons au maximum accueillir 60 enfants dont 24 moins de 6 ans.

Il est important de préciser que le nombre de places sera dans un premier temps divisé à part égal entre les communes de Montferrat, Biliou et Les Villages du Lac de Paladru.

L'équipe d'animation

L'équipe se composera d'une directrice et d'au maximum 6 animateurs :

Un animateur pour 8 enfants dans le groupe des 3-6 ans et un animateur pour 12 enfants pour les 6-13 ans.

Activités

Un programme d'activités sera établi par l'équipe pour les différentes périodes de l'année. Celui-ci sera disponible sur notre site internet.

Des activités ludiques seront ainsi proposées tout au long de la journée aux enfants. Elles seront de natures diverses (sportives, créatives, d'expression, en autonomie ou encadrées...) afin de répondre aux sensibilités de chacun. Elles seront encadrées par l'équipe d'animation dans les temps prévus à cet effet.

Restauration

Le matin, un fruit est proposé pour permettre à ceux qui ont déjeuné tôt d'avoir de l'énergie jusqu'au repas du midi.

Le midi, les repas seront livrés en liaison froide par un traiteur. Ils seront réchauffés dans les locaux de la cantine par l'équipe d'animation, qui en assurera également le service.

Le goûter sera également fourni par nos soins. Il sera dans la mesure du possible bio et en lien avec des commerçants/producteurs locaux. Il pourra également être réalisé par les enfants.

Evaluation

A chaque fin de période, un bilan sera réalisé. Il s'appuiera sur le retour quantitatif et qualitatif des enfants, des familles, de l'équipe en lien avec les objectifs pédagogiques précédemment décrits. Cela permettra d'établir les ajustements nécessaires au bon déroulement de l'accueil de loisirs.



Nous nous engageons à accueillir tous les enfants âgés de 3 à 13 ans. Les différents accueils proposés auront vocation à accueillir tous les enfants et jeunes, quel que soit leur lieu de résidence, leurs situations sociales et leurs éventuels maladies et handicaps. Concernant ces derniers, chaque demande fera l'objet d'un temps d'échange avec la famille afin d'évaluer les modalités nécessaires à la prise en charge. Seuls les enfants ayant un risque marqué de contagiosité se verront refuser l'accès temporairement.



Inscription et réservation

Les inscriptions démarreront environ un mois avant la période concernée. Afin de constituer un dossier pour votre enfant, il faudra nous faire parvenir :

- > la fiche famille datée et signée disponible sur notre site internet : www.aej-tourdulac.fr
- > la photocopie des vaccins obligatoires

Dès lors, vous pourrez réaliser vos réservations par période via notre portail famille.



Annulation

Les annulations avant le début de l'accueil génèrent différents frais, et une gestion de l'organisation de l'accueil de loisirs plus soutenue (recrutement, rappel des familles sur liste d'attente...) c'est pourquoi :

Seules les absences justifiées avec un certificat médical ne seront pas facturées.

Le repas pourra néanmoins être facturé si le délai ne permet pas d'annuler le traiteur (soit 2 jours avant).



Pour toute annulation non justifiée par un certificat médical :

- > elle sera facturée 5 euros par journée annulée, si elle a lieu 7 jours avant le début de la période où l'enfant sera accueilli.
- > elle sera facturée intégralement si elle a lieu moins de 7 jours avant la venue de l'enfant.



Tarifs

Les tarifs varient en fonction du quotient familial de 9 à 20,50 € par journée. Pour les habitants des communes extérieures, une majoration de 20% sera appliquée.

Pour plus de précisions, rendez-vous sur notre site internet : www.aej-tourdulac.fr

Vanessa Didier, directrice - 07 87 17 29 21 - direction@aej-tourdulac.fr

